

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 4 du lundi 9 mai 2022 – 18 heures 30 – salle de la mairie

Présents : *MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, RIBES Bénédicte, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, MONIÉ Florian, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.*

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : *Néant.*

Absent(s) excusé(s) : *Néant.*

Absent(s) :

M. le maire ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de CELERIER Patrick à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1- Approbation du PV du conseil du 14 avril 2022 – Présentation Serge Marret

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2- Travaux logement au-dessus des écoles et accueil d'une famille ukrainienne – Présentation Serge Marret.

Le conseil municipal donne son accord pour accueillir une famille ukrainienne à partir du 1^{er} juin dans le logement au-dessus des écoles qui a été libéré dans l'après-midi. Monsieur le maire s'informerait jeudi lors de l'assemblée générale des maires pour ce qui concerne le bail, l'assurance, l'assistante sociale... Le devis pour l'électricité a été accepté et il est demandé à l'entreprise Pioch un nouveau pour la mise aux normes complète ainsi que pour l'installation de chauffage. Le devis concernant les peintures et la plomberie a été accepté mais il est demandé à l'entreprise Accès de remplacer la baignoire par une douche

-Informations et questions diverses :

- En raison du décès de Jean-Roch Mazard la soirée Manu Galure prévue au château Festiano est annulée. Mme Gimbert propose de l'organiser sur le parking de la cave coopérative. La commune comme pour la soirée initialement prévue au domaine Festiano fournira les tables, chaises, barrières... et les supports publicitaires dont elle dispose.
- Un pot d'accueil pour les nouveaux arrivants sera organisé vendredi 13 mai à 18h à la salle Jean Moulin.
- Le prochain bulletin municipal sera édité fin mai.
- Incivilité : 80 sacs poubelles ont été trouvés chez Mme Lignères route d'Escales, le policier municipal a été dans l'incapacité de découvrir l'auteur de ce geste inadmissible.
- Il est demandé à Maryvonne Hager de prendre contact avec l'entreprise Ferro-Métal pour la 2^e tranche des caches-conteneurs, de passer commande des arbres pour la plantation de cet automne et de prévoir le fleurissement du monument aux morts.
- La municipalité réfléchit à passer au désherbage par acide pélargonique car la technique actuelle entraîne un surcoût en temps beaucoup trop important.
- Travaux : des devis ont été demandés pour le mur de soutènement impasse de l'égalité, les toitures de l'église et du presbytère.
- Cimetière : une réunion publique aura lieu à la salle Jean Moulin le 16 mai à 18 heures 30.
- Les Jeïches : la proposition de M. Miraglia (promoteur) est attendue d'ici 2 à 3 semaines.
- PLU : il est demandé à l'entreprise Oc'Teha 2 modifications au PLU actuel.
- Il a été pris rendez-vous le 20 mai auprès du service foncier des impôts au sujet des maisons abandonnées.
- Le recrutement de saisonniers de 16 à 20 ans en juillet-août a été approuvé par le Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 17 minutes.